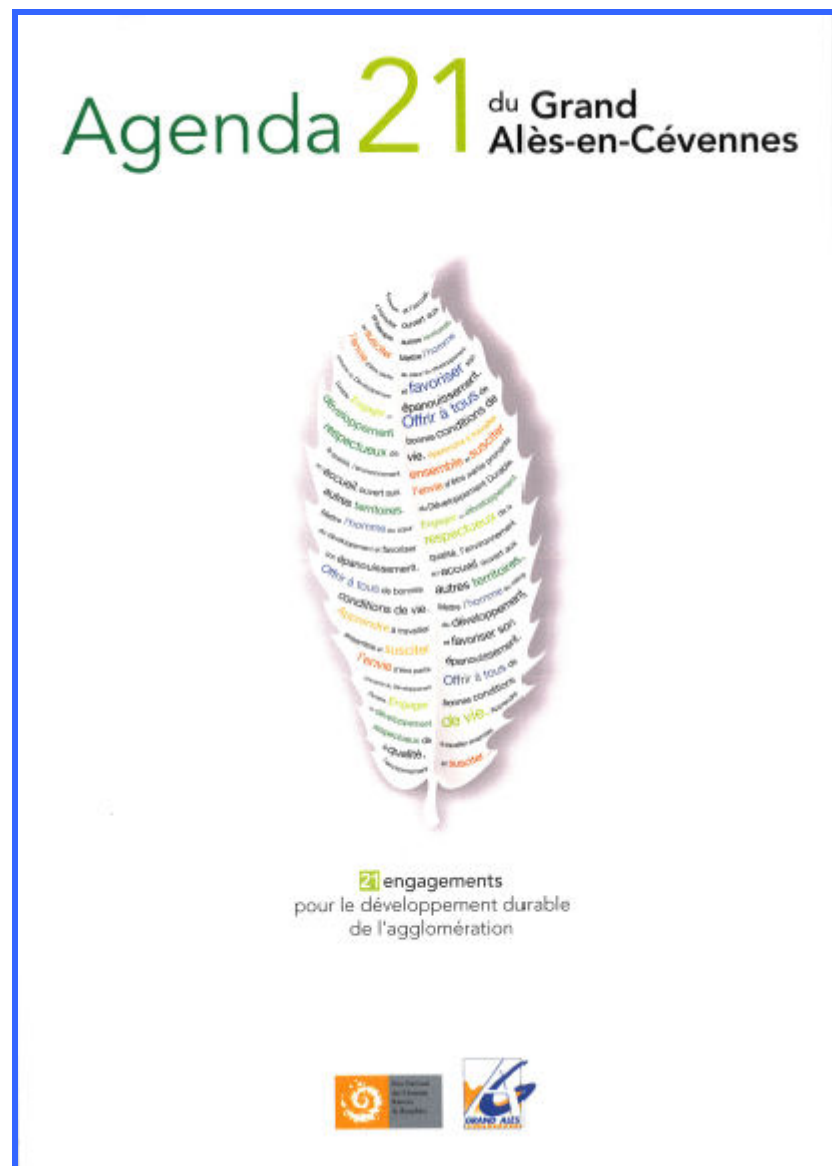


Agenda 21 local du Grand Alès-en-Cévennes



Les 21 engagements de l'agglomération

Apprendre à travailler ensemble et susciter l'envie d'être partie prenante du développement durable



- 1 Développer de nouvelles pratiques de concertation et faire de l'agenda 21 une référence
- 2 Mieux intégrer la composante rurale dans le fonctionnement de la communauté d'agglomération
- 3 Enrichir le partenariat avec le Parc national des Cévennes
- 4 Concrétiser le concept de développement durable
- 5 Développer l'animation culturelle et sportive ainsi qu'une meilleure reconnaissance du milieu associatif sur tout le territoire

Engager un **développement respectueux** de la qualité, de l'environnement et de l'accueil, ouvert aux autres territoires.



- 6 Développer la filière bois et l'éco-construction dans la construction, la réhabilitation et l'aménagement
- 7 Développer une filière des énergies renouvelables
- 8 Promouvoir une agriculture pérenne, valorisant l'environnement et le territoire
- 9 Promouvoir un tourisme durable, en cohérence avec le Pays Cévennes
- 10 Promouvoir métiers et formations dans des domaines d'application du développement durable, innovants et émergents
- 11 Développer une stratégie d'économie de l'espace
- 12 Organiser le territoire et ses usages afin de favoriser un développement économique équilibré et respectueux de l'environnement
- 13 Veiller à intégrer la qualité environnementale dans les aménagements
- 14 Préserver la biodiversité
- 15 S'engager dans une gestion plus attentive des ressources en eau sur l'ensemble du territoire
- 16 Gérer les déchets et favoriser leur réduction
- 17 Favoriser les économies d'énergie

Mettre **l'homme au cœur du développement** et favoriser son épanouissement. Offrir à tous de bonnes conditions de vie.



- 18 Développer une offre en logements pour tous ainsi qu'un meilleur accès aux services publics
- 19 Améliorer la mobilité et les moyens de communication, pour relier le bassin alésien aux autres territoires
- 20 Améliorer l'accès aux soins et à la santé
- 21 Favoriser l'accès de tous à l'éducation, la formation et le partage des connaissances